



# LA COUPE EST PLEINE !

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le cru parisien 2025 de carte scolaire confirme la saignée des deux années précédentes : **110 postes d'enseignant-es du premier degré sont supprimés**. Paris absorbe près de 25% des suppressions de postes en France métropolitaine et ultramarine. Dans le projet académique, cela se traduit par près de 200 fermetures de classes contre seulement une vingtaine d'ouvertures. **La coupe est pleine, elle déborde même !**



## POUR LA CGT EDUC'ACTION 75, C'EST INACCEPTABLE !

La baisse démographique, qui est réelle comme partout en France, accentuée par une perte d'attractivité de la capitale (cherté de la vie, difficultés pour se loger, coût des loyers exorbitants non compensé par les aides au logement...), devrait profiter à l'amélioration des conditions de travail pour les élèves et les personnels.

Mais l'austérité qu'impose le gouvernement illégitime de notre pays va dégrader l'École. Les élèves, leurs parents, en seront les principales victimes.

## LA CGT ÉDUC'ACTION 75 REVENDIQUE :

- l'annulation des fermetures de classes

- la révision de la carte de l'Éducation prioritaire

- la diminution des seuils d'ouverture et de fermeture de classes

- des moyens adaptés à la situation réelle des écoles et la spécificité de chacune

- des états généraux de l'École à Paris, que ce soit pour améliorer l'encadrement des élèves, leurs conditions d'apprentissage (y compris en termes matériels, de locaux...), l'accès à la culture et aux soins.

## DES REMPLAÇANT-ES ET DES FORMATEUR-TRICES AU PLUS PRÈS DES BESOINS !

L'académie de Paris modifie encore l'organisation et la gestion des remplaçant-es en les éloignant encore plus des écoles. Quand comprendra-t-elle enfin que ce n'est pas de réorganisations multiples toutes aussi inefficaces sur le terrain et maltraitantes pour les personnels ? Quelle que soit l'organisation choisie, le rectorat est totalement inefficace, incapable d'assurer les remplace-

ments sollicités des semaines à l'avance (congés maternité, formation...) et même de pourvoir les postes à la rentrée de septembre quand on sait des mois à l'avance qu'ils sont vacants.

Ce dont les élèves et les écoles ont besoin, c'est de remplaçant-es pour assurer la classe rapidement en cas de congé de maladie. Les 60 postes

prévus cette année sont certes une avancée, mais ils restent encore très insuffisants.

Pour répondre aux besoins de formation initiale et continue des personnels, notre académie a également besoin de **formateur-trices** et d'écoles d'application. Dans ce domaine, le projet de carte scolaire n'est pas bon non plus !



## DES ENSEIGNANT·ES SPÉCIALISÉ·ES ET DES AESH !

Vingt ans après la Loi de 2005 sur l'inclusion, force et de constater que les moyens sont très éloignés des enjeux. La scolarisation des enfants en situation de handicap se fait souvent de manière violente pour elles et eux, et la pénurie de moyens induit des climats de classes parfois délétères, mettant en souffrance les personnels.

Le nombre de départs en formation est très insuffisant, il manque des **enseignant·es spécialisés** dans de nombreuses **ULIS**. Les personnels des **RASED** sont en nombre très insuffisant, le nombre d'écoles dans lesquelles ont leur demande d'intervenir est trop grand pour éviter le saupoudrage et la surcharge de travail. Il est urgent de **créer des postes d'enseignant·es spécialisés et de psychologues scolaires, mais aussi d'augmenter le nombre de places**

**offertes dans les formations.**

La Cgt Éduc'action demande des **moyens humains à la hauteur des besoins, des recrutements d'AESH sous statut de fonctionnaires** à temps plein et formé·es à l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans toute leur diversité. Il est temps de traiter avec dignité ces personnels désormais indispensables au fonctionnement des écoles mais toujours aussi précaires, contraint·es d'exercer plusieurs métiers souvent incompatibles avec les horaires scolaires, usants physiquement et mentalement.

La fonction de **médecin scolaire** doit être revalorisée pour être plus attractive et permettre de pourvoir à tous les postes vacants (par exemple, le 12<sup>e</sup> arrondissement n'en a plus depuis trois ans bientôt !).

Des secteurs manquent également d'assistant·es sociales·aux scolaires.

Il faut également **renforcer d'urgence les CAPP et les CMP** dont les listes d'attente sont insupportables et représentent un frein aux progrès des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Il faut que les postes d'enseignant·es dans les **hôpitaux** soient également en nombre suffisant pour satisfaire aux exigences de ces lieux particuliers d'enseignement.

La situation des **UPE2A** est elle aussi à revoir, on y ferme des postes quand certaines d'entre elles scolarisent plus de 20 élèves de tous âges (du CP au CM2) !!! Il faut dans un premier temps limiter à 12 le nombre d'élèves de chaque dispositif et ouvrir des UPE2A en fonction des besoins.

## REFUSONS LA SUPPRESSION IRRÉFLÉCHIE ET IRRATIONNELLE DES DÉCHARGES DE DIRECTION

Aux suppressions de postes s'ajoute la diminution des décharges d'enseignement des directrices et directeurs. Sans concertation. Sur la base d'une analyse fallacieuse de la très libérale Cour des Comptes qui juge « irrégulière » le régime de décharges spécifique à Paris depuis 1982 (convention alors signée par la Ville de Paris et le Ministère de l'Éducation nationale), ministère et rectorat ont décidé d'engager dès la

rentrée 2025 la diminution des décharges.

Reconnaissant en paroles que pour fonctionner, les écoles ont besoin de temps de concertation, de liaison... le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'abandonne cette particularité parisienne au lieu d'étendre cette mesure au reste de notre pays. Les conséquences sur l'École vont être catastrophiques.

Même si, à la Cgt Éduc'action, nous souhaitons une direction collégiale et des moyens humains pour améliorer le fonctionnement des écoles (secrétaire, service médico-social renforcé, RASED complet...), cette suppression des décharges sans réflexion préalable sur les charges qui pèsent actuellement sur la direction d'école est non seulement une aberration mais aussi une faute grave de la part du rectorat.

## NOUS NE LÂCHERONS RIEN !

**La Cgt Éduc'action soutient toutes les écoles qui refusent cette carte scolaire inique et néfaste.**

**La lutte ne s'arrête pas ce 11 février. Avec les personnels et les parents, nous continuerons à revendiquer un service public d'Éducation de qualité et à la hauteur des enjeux.**

**Jusqu'au CDEN du mois de mars et après, nous resterons mobilisé·es dans l'action avec les personnels.**

**CGT Éduc'action Paris**

3 Rue du Château d'Eau 75010 Paris

01 44 84 41 18

[cgteduc75@cgteduc75.org](mailto:cgteduc75@cgteduc75.org)

<https://www.cgteduc75.fr>



@CGTEducacionofficiel



@cgt\_educ



@cgteducacion